

Plantes exotiques envahissantes

On recense bon nombre de plantes exotiques envahissantes autour du lac Saint-Joseph, des plantes qui se ne sont pas natives de la région, mais qui ont choisi de s'installer et qui au fil du temps viennent à évincer les espèces locales.

Parfois elles ont été délibérément apportées d'ailleurs : des plantes nourricières ou guérisseuses ou ornementales. Parfois elles sont arrivées en catimini, accrochées aux coques de bateaux ou emmêlées à d'autres plants. Les plantes importées ne deviennent pas toutes envahissantes, certaines cohabitent bien avec les espèces indigènes.

Le problème c'est que ces plantes envahissantes supplantent les espèces indigènes, leur enlevant lumière et nutriments jusqu'à ce qu'elles disparaissent, entraînant une perte de biodiversité, élément essentiel d'un écosystème sain.

Le ministère de l'Environnement recense 18 espèces prioritaires (voir lien plus bas). Certaines sont des plantes aquatiques : la châtaigne d'eau (*Trapa natans*, *water chestnut*), le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*, *Eurasian water-milfoil*), le potamogeton crépu (*Potamogeton crispus*, *curly-leaved pondweed*), le roseau commun (*Phragmites australis* subsp. *Australis*, *common reed*) et enfin le stratiote faux-aloès (*Stratiotes aloides*, *water soldier*).

D'autres poussent aux abords des cours d'eau comme la berce commune ou sphondyle (*Heracleum sphondylium*, *meadow cow parsnip*), la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*, *giant hogweed*), le nerprun bourdaine (*Frangula alnus*, *glossy buckthorn*), le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*, *European buckthorn*), la renouée de Bohème (*Reynoutria ×bohemica*, *Bohemian knotweed*) et la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*, *giant knotweed*).

On en dénombre au-delà de ces 18 principales nommées par le ministère comme le panais sauvage, le pétasite du Japon ou la salicaire commune avec ses magnifiques fleurs rose vif.



Le ministère met également à la disposition des citoyens un outil de signalement des espèces exotiques envahissantes nommé Sentinelle. Deux espèces ont été rapportées à date au Lac Saint-Joseph (à

Fossambault) soit la renouée du Japon et la berce du Caucase. Ces observations ne sont malheureusement que la pointe de l'iceberg.

Dans des articles subséquents, nous nous pencherons d'un peu plus près sur certaines d'entre ces plantes et les méthodes, parfois laborieuses, pour en venir à bout.

Des gestes pour protéger le lac :

- Nettoyer son embarcation avant de la mettre à l'eau si on a navigué ailleurs. Nettoyer la remorque, les bottes, et tout matériel qui a pu être en contact avec l'eau après une sortie. Jeter la boue et autres résidus aux déchets plutôt que dans le lac ou par terre.
- Éviter de naviguer dans des endroits couverts de plantes aquatiques ou d'y faire fonctionner son moteur pour éviter de déchiqeter et propager des plantes potentiellement envahissantes.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter les liens suivants :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>

Descriptions des EEE :

<https://www.pub.enviroweb.gouv.qc.ca/scc/Catalogue/ConsulterCatalogue.aspx#no-back-button>

Sentinelle : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm>

Méthodes pour éviter la propagation et pour décontaminer : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/gestion-faune-habitats-fauniques/gestion-especes-exotiques-envahissantes-animales/methodes-prevention#c224863>

Détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/paee/index.htm>